

tous, et les cris s'échappent et les mains s'agitent en crépitements enthousiastes. Lui cependant, maître de ses mouvements, rassemble sa pensée, dompte son cœur, et, tout bas, dans le grand silence reconquis, reprend le cours de ses mâles paroles, pleines de clarté et d'harmonie.

Cependant le gouvernement s'inquiétait de cet officier populaire et apôtre, si bien qu'en 1875, Albert de Mun dut donner sa démission. Quelques mois après, en 1875, il était élu député de Pontivy.

La Chambre voyait entrer ce jour-là le plus noble et le plus admirable de ses orateurs.

Battu au 2 février 1877, il se présenta en 1881 dans la deuxième circonscription de Pointivy, qui venait d'être créée, et fut élu par 4,467 voix. Il fut constamment renommé, en 1885, en 1889, jusqu'en 1893. Cette année, ayant échoué à Pontivy, M. de Mun posa sa candidature dans la deuxième circonscription de Morlaix, et 8,025 voix le renvoyèrent à la Chambre, où il demeura toujours, depuis, le porte-parole autorisé des revendications catholiques, le défenseur attitré de toutes les nobles causes. Questions religieuses, scolaires, sociales, militaires, coloniales, il les aborda toutes, et sans cesse, par son labeur, sa clairvoyance, sa généreuse éloquence, il conquit l'estime, sinon l'assentiment de ses adversaires.

Mais au moment même où la France et l'Eglise semblaient avoir le plus besoin de son généreux talent, une névralgie faciale l'obligea pendant quelque temps de s'éloigner de la tribune. C'est alors qu'il fonda l'importante revue sociale *l'Association catholique*. Le malaise disparut, et l'Académie française lui ouvrit ses portes, en 1897, désireuse d'accueillir dans son sein le plus pur héritier de Lacordaire.

Il remonta à la tribune du parlement qu'il illustra encore des nobles accents de son éloquence. Un peu plus tard, il lui fallut de nouveau renoncer aux grands discours, à cause d'une maladie de cœur qu'il avait contractée au cours de ses tournées. La Faculté lui interdisait les grands efforts. Il se contenta désormais de donner de courtes conférences dans les réunions, à des auditoires restreints.